



Dans quelques jours nous serons heureux d'accueillir vos enfants pour la nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent, vous permettront de préparer au mieux la rentrée avec eux.

SECONDES
rentrée 2010 / 2011
Jeudi 2 septembre
vendredi 3 septembre

Mercredi 1 septembre

Pour la remise des livres commandés

Mercredi 1 septembre de 16 h 30 à 18 h 30 en salle 302

N.B Par l'organisation de la vente des livres, l'Etablissement rend un service aux parents. Par conséquent, il est demandé de respecter les consignes et les créneaux de vente mercredi 1 septembre de 16 h 30 à 18 h 30.

Jeudi 2 septembre

Attention : pas de ramassage scolaire le matin
ne fonctionne que pour le retour (départ des bus à 15 h 30)

	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5
	A partir de 9 h 45 Accueil dans la cour du Lycée par les professeurs principaux Accès par le parking du lycée (droite de l'Etablissement)				
Prise en charge par le professeur principal de 10 h 00 à 11 h 30	Mme Schmitt en salle 215	M. Dangel en salle 217	Mme Erismann en salle 219	Mme Jenner En salle 220	M. Hierholzer en salle 222
Pause déjeuner	11h 30	11 h 30	11 h 30		11 h 30
	Récréation jusqu'à 13 h 45				
13 h 45 à 15 h 30	Entretien individuel (motivation) avec les élèves, selon répartition annoncée le matin				
15 h 30	Fin des cours				
15 h 45	Départ des bus				

Vendredi 3 septembre

	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5
	à partir de 9 h 45 Accueil dans la cour du Lycée par les professeurs principaux Accès par le parking du lycée (droite de l'Etablissement)				
Prise en charge par le professeur principal de 08 h 15 à 10h 00	Mme Schmitt en salle 215	M. Dangel en salle 217	Mme Erismann en salle 219	Mme Jenner En salle 220	M. Hierholzer en salle 222
de 10 h 20 à 11 h 30	Test langue anglais				
de 11 h 30 à 12 h 15	Pause déjeuner				
de 12 h 15 à 13 h 45	Récréation				

13 h 45 à 15 h 30	Test langue allemand Les élèves ne faisant pas allemand sont libérés à 12 h 00				
15 h 30	Fin des cours				
17 h 45	Départ des bus				

18 h 00 en salle 002	Réunion d'information générale pour les classes de Seconde (présentation de l'année : réforme, explications EdT)				
-------------------------	---	--	--	--	--

NB	Réunion d'information par classe Vendredi 24 septembre				
----	---	--	--	--	--

Lundi 6 septembre	Pas classe				
--------------------------	-------------------	--	--	--	--

Mardi 7 septembre	Cours selon EdT				
--------------------------	------------------------	--	--	--	--

Feuille d'autorisations



Feuille verte jointe à l'envoi, à remplir et à rendre obligatoirement
pour Jeudi 2 septembre 2010

Elle est valable pour l'année scolaire. Toute autre autorisation devra être formulée au préalable auprès de Mme Brisinger, par le biais du carnet de liaison.

1 / Heure régulière d'arrivée et de sortie des élèves :

S'il n'utilise pas les transports scolaires

Dans la cadre de son emploi de temps habituel

- **l'élève externe** est présent dans l'établissement du premier au dernier cours de la demi-journée, permanences intermédiaires incluses.
- **l'élève demi-pensionnaire ou un externe qui prend occasionnellement un repas au lycée** est présent du premier au dernier cours de la journée, permanences intermédiaires comprises.

S'il utilise les transports scolaires

L'élève est présent dans le lycée de l'arrivée au départ des bus sauf autorisation d'entrée ou de sortie. A ces moments là il est conduit ou cherché par ses parents ou bien il se déplace par ses propres moyens et n'utilise donc pas les transports.

Dans tous les cas (hors autorisation d'entrée et de sortie signée par les parents), tout élève présent dans le lycée et n'ayant pas cours, doit obligatoirement se rendre en permanence ou en étude.

2 / Autorisations d'entrée et de sortie en cas d'absence d'un professeur

En cas d'absence d'un professeur, seuls les élèves pouvant justifier d'une autorisation écrite de leurs parents ou de leur représentant légal pourront arriver plus tard au lycée ou pourront quitter plus tôt que d'habitude.

3 / Elève majeur.

Les parents signeront toutes les autorisations ou autoriseront, par lettre adressée au CPE du Lycée, leur fils ou fille majeur(e) à signer seul(e) ses autorisations.



TERMINALES et PREMIERES

rentrée 2010 / 2011

Lundi 6 septembre 2010

Dans quelques jours nous serons heureux d'accueillir vos enfants pour la nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent, vous permettront de préparer au mieux la rentrée avec eux.

Jeudi 2 et vendredi 3 septembre 2010

pas cours

Lundi 6 septembre 2010

➤ à 08 h 15 : Rentrée des élèves (bus circuleront normalement)

T ES 1	Mme	GUINCHARD	Salle	201
T ES / L	M.	WALTER	Salle	202
T S 1	Mme	VIRY	Salle	203
T S 2	Mme	SILVA	Salle	204
1 ES1	M.	BOREY	Salle	251
1 ES / L	Mlle	PILLON	Salle	250
1 S1	M.	MEYER	Salle	206
1 S2	M.	FORESTI	Salle	249
1 S3	Mme	TARTEIX	Salle	215

➤ de 08 h 15 à 10 h 00 :

Les élèves seront pris en charge par leur professeur Principal jusqu'à 10 h 00.

Retrait des manuels des classes de Premières et Terminale : les élèves seront recherchés par un surveillant

Les élèves sont priés d'apporter un chèque correspondant à la facture des livres jointe à cet envoi

N.B Par l'organisation de la vente des livres l'Etablissement rend un service aux parents. Par conséquent, il est demandé de respecter les consignes.

➤ à partir de 10 h 15 : cours suivant l'horaire normal.



Feuille d'autorisations

Elle est valable pour l'année scolaire. Toute autre autorisation devra être formulée au préalable auprès de Mme Brisinger, par le biais du carnet de liaison.

1 / Heure régulière d'arrivée et de sortie des élèves :

S'il n'utilise pas les transports scolaires

Dans la cadre de son emploi de temps habituel

- **l'élève externe** est présent dans l'établissement du premier au dernier cours de la demi-journée, permanences intermédiaires incluses.
- **l'élève demi-pensionnaire ou un externe qui prend occasionnellement un repas au lycée** est présent du premier au dernier cours de la journée, permanences intermédiaires comprises.

S'il utilise les transports scolaires

L'élève est présent dans le lycée de l'arrivée au départ des bus sauf autorisation d'entrée ou de sortie. A ces moments là il est conduit ou cherché par ses parents ou bien il se déplace par ses propres moyens et n'utilise donc pas les transports.

Dans tous les cas (hors autorisation d'entrée et de sortie signée par les parents), tout élève présent dans le lycée et n'ayant pas cours, doit obligatoirement se rendre en permanence ou en étude.

2 / Autorisations d'entrée et de sortie en cas d'absence d'un professeur

En cas d'absence d'un professeur, seuls les élèves pouvant justifier d'une autorisation écrite de leurs parents ou de leur représentant légal pourront arriver plus tard au lycée ou pourront quitter plus tôt que d'habitude.

3 / Elève majeur.

Les parents signeront toutes les autorisations ou autoriseront, par lettre adressée au CPE du Lycée, leur fils ou fille majeur(e) à signer seul(e) ses autorisations.